

Ville de Montréal
 Système de gestion des décisions des instances
Intervention - Affaires corporatives , Direction de l'approvisionnement

Numéro de dossier : 1094883011

**Unité administrative
 responsable**

Objet Approuver les conventions et retenir les services professionnels du consortium Desseau/Genipur (2 500 000,00 \$), de CIMA+ (2 000 000,00 \$) et le consortium Roche/SM (1 500 000,00 \$) pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures, d'aqueducs secondaires et/ou principal, d'égout collecteur et de bassin de rétention incluant les travaux corrélatifs de voirie sur le territoire de l'agglomération de Montréal. - Appel d'offre public no. 08-10877 (5 soumissionnaires) visant l'octroi de contrats cadres pour un montant total de 6 000 000,00 \$.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Affaires corporatives - Direction de l'approvisionnement

Analyse des soumissions et recommandation d'octroi de contrat (Services professionnels)

Appel d'offres sur invitation no 08-10877

Catégorie : SP – 0430 Sciences appliquées – génie du bâtiment

Titre : Services professionnels pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueducs secondaires et/ou principal, d'égout, d'égout collecteur et de bassin de rétention, incluant les travaux corrélatifs de voirie, sur le territoire de l'agglomération de Montréal. L'appel d'offre publique visera l'octroi de trois (3) contrats cadre.

Mandat : De façon générale, l'adjudicataire se verra attribuer des commandes distinctes pour chaque projet de construction ou de réhabilitation à réaliser.

L'adjudicataire sera donc appelé à fournir soit le service d'arpentage, de construction et de dessin, soit le service de calculs hydrauliques, soit le service de préparation des plans et devis, soit le service de gestion d'exécution des travaux et la surveillance, ou encore une combinaison de ces services. Il devra donc proposer au Directeur un estimé budgétaire des services à rendre pour chaque commande reçue.

Date de lancement : 10 novembre 2008

Date d'ouverture : 26 novembre 2008

Preneurs du cahier de charges (11) :

Roche ltée.
Le groupe Séguin experts-conseil inc.
Cima+ inc.
Les consultants SM inc.
LBCD inc.
Axor inc.
Dessau inc.
Tecsult inc.
BPR infrastructures inc.
SNC Lavallin inc.
Claulac inc.

Soumissionnaires (7) :

Consortium SNC-Lavallin/Claulac
Consortium Dessau/Génipur
Consortium Roche/SM
Tecsult inc.
Cima +
Le goupe Séguin experts-conseils inc
BPR-infrastructure inc.

Analyse des soumissions

Toutes les propositions reçues ont été jugées conformes et analysées par le comité de sélection.

Jury de sélection : 26 janvier 2009 à 9 h 0 0 au 801, rue Brennan, salle R_6140



Grille d'évaluation: 08-10877 Tableau.doc

Résultat de l'évaluation :

Des sept (7) offres évaluées, celle du **Consortium Dessau/Génipur**, ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis dans l'appel d'offres pour le contrat #1 (2 500 000\$ incluant toutes les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables), est retenue pour recommandation par le jury.

De même la firme **Cima+** ayant obtenue le plus haut pointage pour le contrat #2 (2 000 000\$ incluant toutes les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables) est retenue pour recommandation par le jury.

Le consortium **Roche/SM** ayant obtenu le plus haut pointage pour le contrat #3 (1 500 000\$ incluant toutes les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables) est retenu pour recommandation par le jury.

Après vérification des extensions dans le calcul des bordereaux de prix, quelques erreurs ont été relevées et corrigées. Ceci ne change en rien l'ordre des soumissionnaires et les adjudicataires demeure les mêmes.

À noter que le pointage intérimaire obtenu de la firme **Tecsult inc** a été de 67.3%. De ce fait, cette dernière n'a pu être considérée pour l'établissement du pointage final puisque seules les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70% seront considérées pour l'établissement du pointage final.

Adjudicataire recommandé :

Retenir les services professionnels du **Consortium Dessau/Génipur**, contrat #1, pour une somme maximale de 2 500 000\$\$ incluant toutes les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables.

De retenir les services professionnels de la firme **Cima+**, contrat #2 pour une somme maximale de 2 000 000\$ incluant les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables.

De retenir les services professionnels du **Consortium Roche/SM**, contrat #3 pour une somme maximale de 1 500 000\$ incluant les dépenses admissibles, les dépenses incidentes ainsi que les taxes applicables.

À noter que ces mandats seront d'une durée maximale de quatre (4) ans.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Yves BELLEVILLE Agent d'approvisionnement II Tél. : 514-872-5298 Date: 2009-03-02	Endossé par : El Bachir BIOUKAR conseiller Acquisition de biens et services - Corporatif Tél. : 514-872-6865 Date d'endossement : 2009-03-02
--	--

Numéro de dossier : 1094883011